

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Arrêté du 14 novembre 2023 modifiant le Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France (plants de vigne)

NOR : AGRG2329649A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles D. 661-1 à D. 661-11 ;

Vu le décret n° 81-605 du 18 mai 1981 modifié pris pour l'application de la loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes, en ce qui concerne le commerce des semences et plants ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2023 modifiant le Catalogue officiel des espèces et des variétés de plantes cultivées en France (plants de vigne) ;

Sur proposition du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées section « Vigne »,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont inscrites au Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France (plants de vigne) dont les matériels de multiplication peuvent être commercialisés au sein de l'Union européenne (liste A), les variétés de plants de vigne désignées ci-après :

| Usage | Dénomination | Synonyme utilisable | Couleur de la baie | Responsable(s) du maintien de la variété en sélection conservatrice |
|----------------------------|------------------|---------------------|--------------------|---|
| Variété à raisins de cuve | Mourvèdre gris. | | Grise | Institut Français de la Vigne et du Vin (FR). |
| Variété à raisins de cuve | Mourvèdre blanc. | | Blanche | Institut Français de la Vigne et du Vin (FR). |
| Variété à raisins de cuve | Malvasia fina. | | Blanche | Institut Français de la Vigne et du Vin (FR). |
| Variété à raisins de table | Kyoho. | | Noire | Institut Français de la Vigne et du Vin (FR). |

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 novembre 2023.

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur de la santé
et de la protection des végétaux,*

E. KOEN